



Formation continue adossée

Lieu

L'Institut Agro - Campus de La Gaillarde
[2, place Pierre Viala, 34 060 Montpellier](#)

Public

Salariés ou demandeurs d'emploi
Étudiants français et internationaux

Responsable pédagogique

François GAUTIER-PÉLISSIER

Lien web

Certification

L'article L.6316-4 II du code du travail reconnaît la qualité de l'établissement d'enseignement supérieur au titre des 4 catégories d'actions concourant au développement des compétences.

Contact

Pôle formation continue courte

E-mail : safco-formations-courtes@institut-agro.fr Tél : 04 99 61 30 27

Adresse : L'Institut Agro Montpellier – 2 place Pierre Viala Campus La Gaillarde
34 000 MONTPELLIER

SIRET : 130 026 222 00013

Cette formation vise à connaître **les bases du droit et des politiques de l'environnement**, de **l'économie rurale, environnementale et agricole**. Il s'agit aussi d'acquérir des connaissances de bases de **la démarche qualité ainsi que de la sécurité sanitaire**.



Objectifs

L'objectif de la formation "Règlementation, contractualisation agro-environnementale et législation sanitaire" sont de :

- ☐ Connaître l'organisation des filières et les acteurs, les rapports producteurs / distributeurs.
- ☐ Connaître les principales politiques publiques dans le domaine de l'agro-environnement et les acteurs de leur mise en œuvre

Contenu et programme

La formation est à la carte, il est possible de panacher parmi les 3 séquences suivantes :

Séquence 1– Droit et politique de l'environnement

- 1- Initiation au droit et droit de l'environnement.
- 2- Acquérir un premier niveau de connaissance de thématiques importantes du droit de l'environnement, notamment dans le domaine de l'eau et de la biodiversité, en lien avec les préoccupations du monde agricole et rural et les politiques publiques.

Séquence 2– Économie et sociologie du monde agricole

- 1- Appréhender les notions de biens marchands, et non marchands, d'aménités rurales, de multifonctionnalité et de durabilités des exploitations agricoles.
- 2- Présenter, dans une vision dynamique, les modèles de développement agricole : du modèle conventionnel de production agricole/viticole jusqu'à l'approche globale – et intégrée – des systèmes d'exploitation, en lien avec la gestion des ressources territoriales et environnementales.
- 3- Présenter les objectifs et les principes directeurs qui ont prévalu dans la création de la Politique agricole commune (PAC) et connaître les grands mécanismes de son fonctionnement et de son financement. Cerner les réformes de la PAC dans la double dynamique de libéralisation de l'économie internationale et de gestion interne des marchés agricoles européens.
- 4- Appréhender les objectifs, les principes et les modalités du financement de la relation agro-environnementale du point de l'Union européenne et de sa mise en œuvre nationale : les dispositifs de la conditionnalité réglementaire (éco-conditionnalité) et de contractualisation environnementale des pratiques agricoles (les MAE).

Séquence 3 – démarche qualité, système d'information, traçabilité

- 1- Connaître les principales démarches qualité réglementaires ou volontaires (produits ou système / sécurité alimentaire / sécurité et santé au travail) et leur fonctionnement.
- 2- Comprendre les enjeux de ces démarches (cahier des charges / certification).
- 3- Être capable de mettre en place ou d'évaluer la méthode Système d'analyse des risques et de maîtrise des points critiques (HACCP) dans un atelier de transformation agricole.
- 4- Appréhender le concept de traçabilité, indissociable du concept d'agriculture/viticulture durable, connaître les principales initiatives de traçabilité en agriculture/viticulture durable.
- 5- Connaître la réglementation, les objectifs, les principes et les méthodes en matière de traçabilité.
- 6- Montrer l'apport des Technologies de l'Information dans la mise en œuvre de la traçabilité et l'exploitation des données.

Modalités pédagogiques

Cours, travaux dirigés, travaux de groupe (études de cas).

Conditions d'admission

La fiche de candidature est à compléter et à envoyer à romain.bonafos@supagro.fr

À noter

Une formation en présentiel avec les Bachelors Agro Gestion Agronomique et Transitions parcours ViGIEE "Viticulture, Gestion durable Intégrée & Enjeux Environnementaux" et Bachelors Agro Gestion Agronomique et Transitions parcours AGIEE "Gestion durable Intégrée et Enjeux Environnementaux".

Enseignement discontinus s'échelonnant d'octobre 2026 à mai 2027 : Possibilité de suivre des cours, TD/TP au choix au sein d'une séquence.

Dernière mise à jour - le 8 juillet 2026